

Mercredi 24 avril 2024 à 18h30, Auditoire César Roux (BH08)

Présent.e.x.s

BMed1:

Ines Aujouannet, Emilie Bachmann, Tara Bahador, Thomas Baldy-Moulinier, Pauline Barthès, Nadine Bausch, Noé Belhumeur, Benjamin Benathan, Calista Borgini, Eve Brenzikopfer, Jeanne Caligiuri, Eloïse Carpentier, Pauline Charpentier, Leena Crochat, Elena Dan, Emma Dejardin, Chloé Delay, Elisa Donadei, Sixtine Dumon, Sara Batina Fernandes, Rose Fischer, Chiara Freda, Lorena Froelicher, Axel Gallaz, Claire Gander, Aleksandra Gjorgjievski, Maë Guiakora, Rania Hussein, Nastasijha Kljajic, Yanni Koehler, Damien Kurth, Célia Lusa, Marie Hanbali Masri, Vega Rodriguez Mateos, Ons Mhiri, Alina Modoux, Siriane Moser, Margaux Munoz, Marc Noorman, Noé Pagano, Alexiano Prastaro-Osvaldo, Lorène Péli, Isabelle Ruppen, Mathilde Reymond, Ines Rochat, Mélissa Rollier, Luca Romano, Halil Shenaraj, Mathilde Stettler, Tamim Sultan, Alexie Tabet, Mafalda Pinto Rodrigues Do Vale, Lucia Fernandez Veloso, Zélie Wambs

BMed2:

Alix Albrecht, Nikita Albrecht, Zyad Amirat, Martina Arrigoni, Marine Barbary, Eleonor Batteur, Estelle Baudois, Varun Beharry, Daniel Belovic, Tom Benninger, Mathieu Bergonz, Mathieu Bergonzo, Giulia Bernasconi, Francesca Bianchi, Léonard Bidari, Alexandre Briguet, Matthieu Brique, Liam Burnet, Sofiane Da Campo, Emilia Carl, Théo Cergneux, Raed Chalbi, Raed Chalbi, Lisa Chatton, Maxime Chevalier, Lucie Christen, Malica Cook, Ophelie Cornut, Zoé Cortellini, Basile Lotti Couto, Clara Crochat, Matthieu Dafflon, Adriana Telenti Delgado, Khadija Diop, Jash Dixit, Anoushka Doerr, Maeva Edgar, Joris Favre, Yann Federigo, Paula Montero Fernandes, Oriana Forgione, Quentin Frachebourg, Sasha Fromentin, Floriani Fromer, Thibault Gabriel, Alexandre Gebara, Aurélien Gimmi, Coline Glauser, Joane Goumaz, Fabio Hamel, Xiao Jojo Han, Marie Headon, Zacharias Henger, Lilia Heniche, Maite Hilbrink, Alex Hofmann, Justine Joerg, Pauline Jotti, Yann Kloeckner, Gael Kocher, Sophie Emilie Kohle, Laetitia Lechien, Rosmarie Lee, Rafael Ferreira Leite, Noam Liscia, Thomas Loughrey, Theodore Lucaes, Oskar Lucas, Ana Sofia Fernandes Macedo, Aloïse Maier, Adrien Maitre, Irène De Marco, Romain Martel, Haetam Miam, Jovan Schärer Milosevic, Antonella Nahon, Alejandra Campomanes San Narciso, Victor Navrot, Gaetan Nicolet, Alyssa Oggier, Charlotte Orset, Matt Ossola, Noémie Pasche, Deborah Perez, Nora Perroud, Maya Pilloud, Daphne Pinget, Tao Porchet, Stanislas Pytel, Solène Camille Quiot, Aaranii Rajaratnam, Brune Ramuz, Daniela Ribeiro, Salome Riquier, Samantha Robiolio, Noemie Roy, Stacy Schertenleib, Laurianne Saber, Tara Saidi, Yoann Salnave, Chiara Sasselli, Nicolas Sayavongsa, Samuel Schneebeli, Gauthier Simbozel, Sandrine Simitsch, Chiara Snow, Jaggihnini Sritharan, Jordan Staeuble, Marie Stegmann, Amélie Studer, Maximilien Szreter, Maxime Arthur Treuthardt, Axel Troger, Nicolas Truffer, Nikita Tudori, Noéline Valentin, Tiphanie Walter, Kian Wankhede, Maya Watson, Laura Westermann, Matthieu Wurzner, Evan Zumkehr

BMed3:

Aleksey Buska, Luana Abdiraimi, Maja Arnold, Anthony Behar, Lio Bongard, Julia Lelièvre, Nicolas Chatton, Thomas Christophi, Apollonie Cardinaux, Laurie Cantini, Giulietta Dimarco, Feryel Rodondi, Lisa Eloïse Van Bignoot, Chloé Füri, Léna Valacco, Masha Jaccoud, Paul Jotterand, Nora Personeni, Alberto Pitzolu, Davide Morais Oliveira, Catrinel Tuilete, Gaëlle Terretaz, Lucas Zellweger, Laith Qasas, Arnaud Salvi, Fabienne Schnyder, Nolan Nijman, Jessy Mobilia, Valentine Messieux, Emma Gaudin, Benjamin Wijkström, Emilie Parrain, Aurelia Virey, Lou Weimer, Filipe Dos Santos Pinto, Fedy Mahfoudh.

MMed1:

Emma Blaser, Sheida Molkara, Sofia Nicita, Julien Nickles, Julien Oppliger

MMed2:

Myriam Amrari, Laura Berisha, Angele Bettens, Minna Cloitre, Adrien Genton, Justine Heinzer, Mael Le Forestier

AEML:

Simon Golay, Présidente

Oriane Garcia, Vice-Présidente

Marine Barrail, Secrétaire

Lucas Schweingruber, Trésorière

Célestine Bourg, Responsable des Relations Facultaires et Estudiantines

Loïc Berchtold, Responsable des Affaires Socioculturelles

Ida Sprenger, Swimsa Exchange

Anna Faivre Pierret, Responsable de l'office des polycopiés

Landeline Vaucher, Responsable Formation

Robin Triponez, Responsable des Relations Publiques

Luca Domingos, Webmistress

Kahina Möller, Responsable du Bal de Médecine

Sofia Christoforidis, Responsable du Barbiturick

Ordre du jour

- 1) Acceptation de l'ordre du jour
- 2) Acceptation du PV de l'AG du 30 Octobre 2023
- 3) Communication de la Présidente
- 4) Communication de la Faculté de Biologie et Médecine (FBM)
- 5) Communications du comité
 - a) RAS Loïc Berchtold
 - b) Barbiturick Sofia Christoforidis
 - c) BDM -Kahina Möller
 - d) RRP Robin Triponez
 - e) Team Care Laura Berisha, Minna Cloître, Simon Golay
 - f) CEF (Observations cliniques) Masha Jaccoud
 - g) Appel à projet modification logo AEML Marine Barrail, Luca Domingos
 - h) Lettre au rectorat Adrien Genton, Simon Golay
- 5) Comptes et budgets
 - a) AEML Lucas Schweingruber
 - b) Barbiturick Sofia Christoforidis
 - c) Office des polycopiés Anna Faivre-Pierret
 - d) CEF Landeline Vaucher-De-La-Croix
 - e) Répartition groupe de soutien Gael Kocher
- 6) Modifications des statuts
 - a) Art. 2.2.2 Admission en tant que membre officiellement affilié Robin Triponez et Sophie Jaton
 - b) Art. 2.2.4 Départ d'un membre officiellement affilié Robin Triponez et Sophie Jaton
 - c) Art. 2.2.5 Exclusion d'un membre officiellement affilié Robin Triponez et Sophie Jaton
 - d) Art. 2.2.6 Le conseil des associations Robin Triponez et Sophie Jaton
 - e) Art. 5.2 Assemblée Générale (AG) Simon Golay
 - f) Art. 7 Vérificatrices Lucas Schweingruber, Simon Golay et Kahina Möller
 - g) Art. 9 Fortune Lucas Schweingruber, Simon Golay et Kahina Möller

- h) Art. 9
bis. 1 Partenariats et sponsoring de l'AEML Justin Nikles et Comité
 AEML
- i) Art. 9bis. 6 Transparence Justin Nikles et Comité AEML
- 7) Validation en bloc des élections de l'AD
- 8) Élections de la future Responsable du Groupe de Soutien
- 9) SSP Syndicat des Services Publics (étudiant.es)
- 10) Élections du nouveau comité AEML 24-25
- 11) Divers
- 12) Annexe

1) Acceptation de l'ordre du jour modifié de l'AG du 24 avril 2024

L'ordre du jour a été accepté.

Votes Pour: 94%

Votes Contre: 4%

Abstention: 3%

2) Acceptation du PV de l'AG du 30 octobre 2023

Le PV de l'AG du 30 octobre 2023 a été accepté.

Votes Pour: 88%

Votes Contre: 4%

Abstention: 8%

3) Communication de la Présidente

La présidente remercie tous.te.x.s les membres de l'assemblée d'être présent.e.x.s

aujourd'hui.

Il y a eu un récapitulatif des événements réalisés durant l'année :

Début de l'année : L'idée de Team Care a émergé et le projet a pu être réalisé

durant l'année grâce à une collaboration avec l'association Clash que la

Présidente remercie chaleureusement. Le projet sera continué et amélioré dans

les années à venir.

Plusieurs conférences ont été organisées telles que :

o Lever le voile sur les représentations de la vie en médecine que l'on se fait

Rouages des finances du jeune médecin

Bases financières de l'installation en cabinet

Première soirée organisée entre les étudiantes de médecine de Genève et de

Lausanne qui a rencontré un franc succès et a permis de resserrer les liens entre

les facultés voisines.

Certains projets, encore très jeunes, seront continués l'année prochaine si cela est

souhaité par le prochain comité:

-6-

Workshop Medic avec des situations d'urgence

Doctor and Death : une pièce de théâtre sur la méningite et le deuil

Projet OSLER

Un cahier des déléguées qui a été mis en place avec la RRFE pour guider les

futures déléguées

Deux projets finaux vont encore avoir lieu avant la fin de l'année :

La soirée des spécialités pour les Bmed3 et les Mmed1

La lettre au rectorat qui a été rédigée et qui sera présentée plus tard dans la

réunion

4) Communication de la Faculté de Biologie et Médecine

Quelques mots de la part du vice-doyen, le Pr Patrick Bodenmann ont été présenté par

la Présidente : Face à une réalité préoccupante où 34 % des étudiant.e.s en médecine

envisagent de ne pas exercer en tant que médecin après leur première expérience sur le

terrain, plusieurs mesures de « réenchantement » seront mises en place. Il s'agit

notamment d'améliorer la transition entre les études de base et la formation postgrade,

de favoriser l'immersion clinique en collaboration avec l'École de médecine, et de

renforcer les partenariats interinstitutionnels pour offrir des perspectives

interprofessionnelles stimulantes. Des rencontres en petits groupes avec des

enseignant.e.x.s et professeur.e.x.s seront également prévues pour encourager le

dialogue. Par ailleurs, des discussions sont en cours avec les vices-décanats de Fribourg

et Genève. Cette démarche se fera en collaboration avec les différentes écoles de la

Faculté de biologie et de médecine et également des groupes estudiantins pour avoir leur

point de vue.

5) Communications du comité

a) RAS - Loïc Berchtold

Tous les événements RAS de l'année ont été présentés :

Septembre : Apertanque, Rallye et Bal de la rentrée

Octobre: WEI et Draw on Me

- 7 -

- Novembre : Blind Test et Nuit des Blouses Blanches
- Décembre : Soirée mystère, ADN et Bal de Noël
- Janvier/Février : Cooldowns, karaoke et Back to school
- Mars : Barathon, soirée tech x Strange Tree (2) et After Plafond
- Avril/Mai : soirée AEML x Sat, Tournoi de Beerling, After AG et Silent party
- Juin : Cooldowns

Le karaoké était une nouveauté cette année et l'idée a bien plu. Le barathon a eu un immense succès avec beaucoup d'équipes inscrites. De nombreuses collaborations entre l'AEML et les Sat ont pu avoir lieu et ont rencontré un franc succès.

b) Barbiturick - Sofia Christoforidis

De nombreux événements ont été organisés cette année, tels que des midi-barbit, des befores, le rallye et même une friperie en collaboration avec d'autres associations.

Une discussion avec le CHUV a récemment eu lieu, au cours de laquelle il a été confirmé qu'il n'y avait eu aucune plainte du voisinage. Cette absence de plaintes est due à la grande attention portée cette année au respect des règles et à la gestion du bruit. Il est crucial de continuer sur cette voie, car la moindre erreur pourrait entraîner un refus définitif d'accès au Barbiturick.

Grâce au bon déroulement des événements et au respect des règles, nous avons pu obtenir une extension des horaires d'ouverture le lundi jusqu'à 22h30 au lieu de 20h00. Il est donc essentiel de maintenir ces règles pour préserver nos relations avec le voisinage et garantir la pérennité des activités du Barbiturick.

Un point final de la situation se fera le 02 mai.

c) BDM – Kahina Möller

Tout s'est parfaitement déroulé, marquant une première collaboration réussie avec la Team Care. Le bal a permis de collecter 24'000.-, et nous avons finalement décidé de ne pas utiliser les 4'000.- proposés par l'AEML.

Après délibération avec le comité, il a été choisi de reverser 2'000.- à l'association Point d'Eau : une organisation basée à Lausanne, qui offre des services de première nécessité aux personnes en situation de précarité.

Validez-vous la fondation Point d'Eau pour reverser 2000.- des bénéfices du BDM?

Votes Pour: 91%

Votes Contre: 7%

Abstention: 2%

d) Communication RRP - Robin Triponez

Deux postes sont actuellement ouverts : un au CUNIL et trois places pour le conseil de

faculté. Un mail sera envoyé pour permettre les postulations.

Un projet de nouvelle bourse est en cours de réflexion, visant à soutenir les étudiants

dans le besoin. Ce projet sera repris par la future Responsable des Relations Publiques

(RRP)

e) Team Care - Laura Berisha, Minna Cloître, Simon Golay

Cette année, le projet Team Care voit le jour avec la mise en place de statuts pour

officialiser son existence.

Pour rappel, l'AEML est en association avec Clash pour réaliser ce projet, ce qui

implique également la responsabilité du futur Responsable des Affaires Sociales (RAS)

pour la planification des Team Care à chaque événement et de la future Vice-présidente

pour l'organisation.

Les statuts ont été présentés :

Art. 1 - Responsabilité de l'AEML

Art 1.1

La Vice-Présidente de l'AEML sera chargée d'obtenir le nécessaire (boissons,

chasubles, sacs pour vomi, nourriture...) pour le bon fonctionnement des shifts

lors d'évènements.

Art 1.2

La responsable des affaires socio-culturelles (RAS) doit s'assurer d'informer les

boîtes si une Team Care est envisagée. Dans la mesure du possible, elle doit

- 9 -

également discuter avec les agents de sécurité pour leur expliquer le projet et leur présenter les étudiant.e.x.s participant à la Team Care avant chaque soirée.

Art 1.3

La Vice-Présidente de l'AEML se doit, dans la mesure du possible, d'être présente dans la discussion post-soirée.

Art. 2 - Responsabilité de CLASH

Art 2.1

Un membre du comité sera responsable d'organiser les shifts ainsi que de prendre en charge toute la partie « administrative » du projet (formulaire d'inscription, réservation des salles pour la formation...)

Art 2.2

Un membre du comité sera responsable d'assurer le récapitulatif et la discussion post-soirée pour les personnes ayant effectué la Team Care.

Art 2.3

Le responsable Team Care se doit de rencontrer la Team Care avant chaque soirée pour leur fournir le nécessaire et leur expliquer le déroulé des évènements.

Art. 3 - Responsabilité commune

Art 3.1

La formation est donnée par au moins un membre de chacun des comités.

Art 3.2

Le mail adressé aux étudiant.e.x.s sera signée par la Vice-Présidente de l'AEML et par la Présidente de CLASH ou la responsable Team Care de CLASH.

Art 3.3

La responsabilité finale du projet Team Care incombe aux Présidentes respectives des 2 associations ainsi qu'à la Vice-Présidente de l'AEML.

Art. 4 - Financement

Art 4.1

Pour chaque soirée, le premier shift sera rémunéré à la hauteur de 15.-/h et le second à la hauteur de 20.-/h

Art 4.2

La charge financière sera portée par l'AEML.

Art. 5 - Team Care

Art 5.1

Chaque étudiant.e.x.s participant à la Team Care s'assure d'être en parfait état de vigilance et de compétence lors de leur shift respectif. Chaque étudiant.e.x s'engage également à respecter la charte Team Care, qui aura été dûment signée au terme de sa formation.

Art. 6 - Organisationnel

Art 6.1

Une réunion entre les 2 comité doit être tenue au début de chaque semestre, la première de l'année devant se tenir avant la rentrée.

Art 6.2

Pour cette réunion, doivent au minimum être présents :

Du côté de l'AEML : La Présidente, La Vice-Présidente, La Responsable des Affaires socio- culturelles (RAS), Les membre.x.s du comité potentiellement concerné.e.x.s

Du côté CLASH : La Présidente, La responsable du Projet Team Care, Les membre.x.s du comité potentiellement concerné.e.x.s

Art 6.3

Chaque membre de la Team Care aura d'office une prélocation réservée pour la soirée.

Art 6.4

Le nombre de personnes faisant la Team Care lors d'une soirée sera à définir selon la taille et l'affluence de la soirée.

f) CEF (Observations cliniques) - Masha Jaccoud

Cette année marque la première fois que le poste des observations cliniques est rattaché à la CEF, ayant auparavant été sous la responsabilité de l'AEML. L'ensemble des

activités s'est bien déroulé, avec plus de 340 étudiant.e.x.s.s et 21 services participants aux observations cliniques.

Les activités se sont, dans l'ensemble, très bien déroulées, avec des retours majoritairement positifs, tant de la part des services que des étudiantes. Elles ont pu découvrir la clinique et observer le quotidien réel des médecins en milieu hospitalier, ce qui a renforcé leur motivation pour les cours et facilité l'intégration de la théorie. La grande variété des observations cliniques a également été appréciée.

Cependant, quelques problèmes ont été rencontrés :

- Les étudiantes doivent faire preuve d'une grande proactivité, sinon elles risquent d'être rapidement oubliées dans les services.
- Certains services se sont montrés peu accueillants à l'instant présent, notamment en chirurgie cardiaque.

Pour améliorer ces aspects, il est essentiel de :

- Renforcer la communication en expliquant clairement le but du projet : s'assurer que seuls les médecins très motivés prennent des étudiantes, et que ces dernières soient réellement désireuses de découvrir.
- Réduire les désistements en début d'année, qui ont entraîné des difficultés organisationnelles. Cela inclut un affinement de la communication, l'utilisation de « menaces » pour dissuader les désistements, et le partage de documents avec les services.
- Modifier la méthode d'inscription en gérant au cas par cas les conflits liés aux inscriptions.

Masha remercie toutes les personnes qui ont participé au projet et souhaite à la future responsable en charge des observations cliniques de faire grandir le projet.

g) Appel à projet modification logo AEML - Marine Barrail, Luca Domingos

Un appel à projet a été lancé pour créer un nouveau logo de l'AEML. Marine Barrail et

Luca Domingos proposent leur logo qui sera mis dans le concours au même titre que les

autres proposés (voir Figure 1). Le nouveau logo sera voté à l'AD d'automne 2024.

h) Lettre au rectorat - Adrien Genton, Simon Golay

Il y a quelques semaines, une inquiétude majeure a été soulevée lors de la SVM: nous

manquons de médecins, les conditions de santé mentale sont difficiles, et l'accès à la

deuxième année devient de plus en plus compétitif.

Face à cela, nous avons consulté plusieurs médecins pour rédiger une lettre, signée par

toutes les associations du canton de Vaud, adressée au rectorat, afin de demander

davantage de places en deuxième année.

La lettre a été lue et sera envoyé par courriel aux étudiantes (voir Figure 2). Les

étudiantes ont été invitées à voter pour déterminer si cette lettre doit être signé au nom

de toutes les étudiantes, ce qui aurait un impact considérable, ou uniquement au nom

de l'AEML.

C'est une démarche inédite de la part des étudiants, et le comité a décidé de prendre

l'initiative. Cela montre notre engagement pour notre avenir et notre détermination à

être activement impliqués.

La lettre a suscité quelques interrogations notamment sut l'implication des cliniques

privées et les engagements de la SVM. Une discussion aura lieu après l'AG avec les

quelques étudiantes qui ont apportés des interrogations.

Acceptez-vous que la lettre soit signée au nom des étudiantes en médecine de Lausanne?

Votes Pour: 90%

Votes Contre: 3%

Abstention: 7%

- 13 -

5) Comptes et budgets

a) AEML - Lucas Schweingruber

Les dépenses au 23 avril 2024 du compte de l'AEML ont été présentées (voir Figure 3). Comme indiqué précédemment, le soutien BDM ne sera pas versé cette année. Certaines dépenses imprévues ont dû être réglées, notamment des factures en suspens du comité 2022-2023, une dépense supplémentaire pour le WEI, ainsi que des fonds alloués aux décorations de la cérémonie de remise des bachelors. Il y a donc un total de dépense de 17'602,65 .- pour un budget initialement prévu de 39'746,10 .- .

Les produits au 23 avril 2024 du compte de l'AEML ont également été présentés (voir Figure 4). On peut voir une nette entrée d'argent grâce aux événements RAS organisés tout au long de l'année avec un total de 44'700,80.- pour un budget initialement estimé à 28'720.-.

Le bilan provisoire pour l'année 2023-2024 s'élève donc à un bénéfice de 27'098,15.- (44'700,80.- – 17'602,65.- = 27'098,15.-). Ce bilan est provisoire (l'année n'étant pas encore terminée) et annonce un bénéfice le compte de l'AEML risque de se retrouver en déficit lors de la prochaine AG pour plusieurs raisons. Tout d'abord, les bénéfices générés par le BDM vont être entièrement redistribués à des associations. De plus, l'année n'étant pas encore terminée, plusieurs événements importants, tels que le CEF, le Polysport, les 20KM de Lausanne et la LMTA, n'ont pas encore été inclus dans le bilan actuel, ce qui pourrait encore alourdir les dépenses. Enfin, sous réserve de l'acceptation des changements de statut, la création d'un compte dédié au BDM nécessitera un fonds de roulement de 8'000 CHF, ce qui ajoutera des dépenses au compte de l'AEML. Il faut cependant noter que la création d'un compte dédié au BDM ne sera pas de l'argent perdue (du compte de l'AEML) mais uniquement de l'argent transféré sur un nouveau compte.

La vérification des comptes de l'AEML a été effectué par Mathieu Plancherel qui a été chaleureusement remercié pour son travail.

Acceptez-vous les comptes de l'AEML?

Votes Pour: 94%

Votes Contre: 3%

Abstention: 3%

b) Barbiturick – Sofia Christoforidis

Le compte actuel du Barbiturick a été présenté (voir Figure 5). Il y a un bénéfice de 10

centimes.

Acceptez-vous les comptes du Barbiturick?

Votes Pour: 98%

Votes Contre: 0%

Abstention: 2%

c) ODP - Anna Faivre Pierret

La fortune de l'ODP au 8 avril 2024 a été présenté (voir Figure 6).

Les prévisions qui avaient été faites pour 2023-2024 (entrés prévues : 13'566.-, sorties

prévues : 7'710.-, cash-flow prévu : 11'940.- et bénéfices : 1'627.-) ont été montrées (voir

Figure 6).

Le bilan pour l'année 2023-2024 a été présenté (total des entrées : 16'331.-, sorties :

13'351.-, cash-flow: 14'755.- et bénéfices: 1'576.-) (voir Figure 6).

Les kits de suture seront mis en place à la fin de l'année, ce qui entraînera encore

quelques modifications à prévoir.

Acceptez-vous les comptes de l'Office des polycopiés (ODP)?

Votes Pour: 94%

Votes Contre: 3%

Abstention: 3%

d) CEF – Landeline Vaucher-De-La-Croix

Les comptes (voir Figure 7) ne sont pas encore définitifs pour plusieurs raisons. Tout

d'abord, les dépenses liées au RESCOS des 3èmes années n'ont pas encore été

comptabilisées. De plus, les frais pour l'hébergement du site des RESCOS n'ont pas

encore été réglés. Concernant la Revue Médicale Suisse (RMS), il n'y a pas eu de

dépenses cette année, car aucune carte n'a été imprimée. Enfin, pour les soirées de "Skills

interpro", une augmentation du nombre de places par soirée a entraîné des dépenses

supplémentaires.

Acceptez-vous les comptes de la CEF?

Votes Pour: 95%

Votes Contre: 2%

Abstention: 3%

e) Groupe de Soutien - Gael Kocher

Le groupe de soutien du BDM est composé de 8 membres : un responsable, un membre

représentant chaque volée (soit 6 membres), ainsi qu'un membre du comité du BDM.

Leur rôle principal est de sélectionner les associations qui bénéficieront des fonds générés

par le BDM, en se basant sur les dossiers de candidature reçus. Ensuite, ils répartissent

les bénéfices du BDM entre les associations sélectionnées, en veillant à une distribution

équitable.

Plusieurs associations sélectionnées et votées à la précédente AG avaient demandé un

budget total de 22'010 et les associations ont donc été classés en deux groupes : celles

prioritaires qui recevront la totalité de la somme demandée et les non prioritaires qui ne

recevront pas la somme totale demandée en cas de bénéfices insuffisants du BDM. Les

associations ainsi que la somme demandée détaillée a été présentée (voir Figure 8).

Le comité du BDM est encore en attente de certains versements, ce qui signifie que le

bénéfice net final n'est pas encore connu. Cependant, le comité garantit un bénéfice

minimum de 22'010 CHF. Étant donné que le montant à répartir dépasse la somme

totale demandée par les associations sélectionnées par le groupe de soutien, chacune

d'entre elles pourra recevoir la somme souhaitée.

- 16 -

Le surplus sera redistribué de la manière suivante :

1. 2'000 CHF seront versés à une association qui a été choisie par le comité BDM;

l'association Point d'Eau.

2. Le reste du surplus sera transféré à l'AEML pour l'enveloppe budgétaire.

La proposition de répartition a également été présentée (voir Figure 8).

Acceptez-vous la répartition?

Votes Pour: 94%

Votes Contre: 4%

Abstention: 2%

6) Modifications des statuts

a) Art. 2.2.2, 2.2.4, 2.2.5, 2.2.6 modifications de statuts concernant

les associations - Robin Triponez et Sophie Jaton

Le but de la modification des statuts pour les associations est de formaliser le rôle et les

objectifs du conseil des associations, au vu de l'augmentation des projets. Actuellement,

bien que le conseil des associations soit un organe de l'AEML, il n'existe aucun statut qui

précise son organisation et ses responsabilités. Cette modification vise donc à clarifier et

structurer officiellement le fonctionnement du conseil au sein de l'AEML.

Voici les modifications proposées pour les différents articles (en vert les éléments qui

seront ajoutés et en rouge les éléments qui seront retirés des stauts) :

Art. 2.2.2 Admissions en tant que membre officiellement affilié

Après une année en tant que membre-candidate, une association peut, lors du Conseil

des Associations (d'automne ou de printemps), demander à accéder au statut de membre

officiellement affilié. Si elle ne le fait pas, elle perd son statut de membre-candidate et

n'est donc pas affiliée à l'AEML. Lors de ce Conseil des Associations, elle doit présenter :

Un rapport d'activité de l'année écoulée

- 17 -

- L'état des comptes (qui doit être en mesure de fournir une traçabilité de leurs finances
- Un retour sur les objectifs énoncés l'année précédente

L'acceptation comme membre officiellement affilié doit être voté à majorité absolue. L'AEML (représentée par la RRP) a le droit de veto sur cette décision. Si l'AEML utilise ce droit de veto, la décision d'intégration doit être votée lors de l'assemblée générale de l'AEML suivante, avec une majorité absolue requise pour l'acceptation comme membre officiellement affilié.

Condition spécifique : l'association doit avoir mené à bien au moins deux projets durant l'année écoulée.

Art. 2.2.4 Départ d'un membre officiellement affilié

L'association souhaitant sortir de l'AEML doit l'annoncer au moins deux jours avant le prochain CA (Conseil des Associations). La CoA se charge d'annoncer le départ lors du CA.

Art. 2.2.5 Exclusion d'un membre officiellement affilié

Sur motion motivée de la RRP ou de la CoA, le CA peut voter l'exclusion d'un membre. Le vote doit se faire à majorité absolue. Dans le cas où une association (membre) n'est pas présente durant trois CA consécutifs, elle est automatiquement exclue. Après deux CA manqués, la CoA doit prendre contact avec l'association. Toute absence au CA doit être justifié et notifié à l'avance.

Article 2.2.6: Le conseil des associations

Le Conseil des Associations est l'organe qui régit **les affaires inter-associatives**, notamment en ce qui concerne l'affiliation d'une association à l'AEML. Il se réunit **biannuellement**, au semestre d'automne et au semestre de printemps. La coordinatrice des associations (CoA) et la RRP guident les conversations et débats. Le conseil est constitué de **l'ensemble des présidentes d'associations** (ou autre responsable en cas de structure horizontale) affiliées à l'AEML. Une remplaçante membre du comité et informée des affaires intra associatives peut représenter

l'association en cas d'absence de la présidente Chaque comité peut être

représenté par 2 personnes de leur comité au maximum et possède une seule voix

pour chaque votation.

Le but de ce conseil est de favoriser la communication inter-associative et l'entraide ainsi

que recueillir l'opinion des différentes présidentes sur des sujets qui les concernent.

Le Conseil vote notamment au sujet de l'affiliation d'une association à l'AEML, les

modalités peuvent être retrouvées à l'article 2.2.2.

Lors de chaque Conseil d'automne, les membres des comités présents présentent leur

association en quelques mots ainsi que les projets pour l'année académique à venir.

Toute absence au CA doit être justifiée et notifiée à l'avance. En cas d'absence d'une

association à 2 CA consécutifs, la CoA doit prendre contact avec l'association. Lors de

3 CA manqués, se référer à l'article 2.2.5 (Exclusion d'un membre officiellement affilié).

Acceptez-vous en bloc les modifications de statuts (art. 2.2.2, 2.2.4, 2.2.5, 2.2.6)

concernant les associations?

Votes Pour: 95%

Votes Contre: 1%

Abstention: 4%

b) Art. 5.2 modifications de statuts concernant l'Assemblée

Générale (AG) - Simon Golay

Jusqu'à maintenant, les votes se réalisaient par zapettes ou à main levée. Cependant,

plusieurs problèmes techniques avec les zapettes ont eu lieu et les votes à main levée ne

respectent pas l'anonymat. Il s'agit donc de rajouter une phrase au statut des votes

pour pouvoir créer un nouveau moyen de vote en générant notamment un code de

connexion pour les futures AG.

Voici la proposition de modification du statut ;

Art. 5.2 Assemblée générale (AG)

- 19 -

L'AG est l'organe suprême de l'association. Elle est constituée de tous les membres ayant

répondu à la convocation. La présidente de l'AEML est chargée d'y mener les débats.

Une décision prise à l'AG ne peut être révoquée que par une autre AG. Les votations se

font à main levée ou par « zappette » ou autre moyen garantissant un vote impartial et

transparent. Si 1/3 des membres de l'AG le demandent, le vote peut se faire à bulletins

secrets. La dernière version des statuts est annexée aux PV des AG.

Acceptez-vous la modification de l'article 5.2 des statuts concernant l'Assemblée

Générale (AG)?

Votes Pour: 95%

Votes Contre: 2%

Abstention: 3%

c) Proposition de modification de statuts relatifs au BDM - Lucas

Schweingruber, Simon Golay et Kahina Möller

Un compte pour le BDM veut être créé afin de rendre l'association indépendante

financièrement à même titre que le Plafond par exemple. Il faut donc créer un nouveau

poste au sein du comité BDM pout gérer les finances. Une vérificatrice des comptes

devra également être élue. Afin que le compte puisse exister, il est nécessaire d'injecter

une somme de 8000.- sur le nouveau compte comme fonds de roulement.

Voici les deux modifications de statuts relatifs à la création d'un compte indépendant

pour le BDM.

Art. 7 Vérificatrices

Devront être nommées, chaque année, 3 vérificatrices de comptes. Chacune d'entre elles

se verra attribuer la vérification d'un des comptes suivants : AEML et Bal de Médecine,

ODP, Barbiturick.

La Responsable des Relations Facultaires de l'AEML est en charge de diffuser

l'information concernant ces postes à pourvoir, ainsi que de récolter les candidatures.

- 20 -

Toutes personnes intéressées peuvent se porter volontaire comme vérificatrices de comptes, à l'exception des personnes ayant fait partie ou faisant partie du Groupe de Soutien, du Comité de l'AEML, du Comité du Barbiturick et Comité Bal de Médecine.

Art. 9 Fortune

La fortune de l'AEML se compose des avoirs de l'association (principalement sa caisse et ses comptes), de ceux de l'ODP, et de ceux du compte « Barbiturick » et du « Bal de Médecine ».

L'AEML ne possède qu'un seul compte d'exploitation, le compte courant. Le compte de l'ODP, du Barbiturick, et du Plafond et du Bal de Médecine sont des sous comptes du compte de l'AEML.

A la fin de chaque année académique, le bénéfice annuel est reversé sur le compte courant. En cas de bénéfice de l'ODP ou du Barbiturick, ceux-ci sont également reversés celui-ci est également reversé sur le compte courant.

En début d'année académique, un minimum de 40'000 CHF doit être présent sur le compte de l'AEML, ainsi que de 17'000 CHF sur celui de l'ODP, de 5'000 CHF sur celui du Barbiturick et de 8'000 CHF sur celui du Bal de Médecine. Le compte du Barbiturick doit lui avoir un fond de 5'000 CHF. Ces sommes doivent être garanties pour permettre les investissements nécessaires.

En cas d'événement exceptionnel, des fonds peuvent être prélevés des 40'000 CHF de réserve sur le compte de l'AEML. Toutes demandes pour la levée de ces fonds exceptionnels, doivent être validées par un vote à l'AG.

Le GS dispose de la somme de référence inscrite à l'article 5 de son Cahier des charges. Le prélèvement de cette somme sur le compte exploitation de l'AEML le compte du Bal de Médecine est automatiquement autorisé par l'acceptation des projets du GS par l'AG de printemps.

Les engagements de l'association sont couverts par sa fortune, la responsabilité personnelle des organes et des membres n'étant pas engagée, à l'exception de malversations ou de dégâts volontaires.

Acceptez-vous la modification de l'article 7 et 9 des statuts concernant le BDM?

Votes Pour: 96%

Votes Contre: 3%

Abstention: 1%

d) Proposition de modification de statuts relatifs aux

sponsorings et partenariats - Justin Nikles et Comité AEML

Après de longues discussions avant l'assemblée et des consolidations apportés à l'AD, les

statuts relatifs aux sponsorings initiés l'année passée ont été améliorés et précisés cette

année. Voici la modification de statut proposée et réfléchie cette année.

Art 9bis.1 Conditions de refus

1 L'AEML refuse tout sponsoring, partenariat, cadeau ou autre avantage1 de la part

pharmaceutiques, biotechnologiques, ou d'équipement médical, d'entreprises

d'assurance maladie, d'intermédiaires d'assurance liés, de cliniques privées appartenant

à un groupe multinational, de tabac, et des multinationales des domaines suivants : de

l'agroalimentaire, des boissons sucrées ou des boissons alcoolisées, notamment pour des

événements, l'administration, l'organisation de jeux- concours ou tout autre objet.

1 Par avantage est sous-entendu l'octroi d'un bénéfice destiné spécifiquement à l'AEML.

Ne sont pas inclus dans cette définition des prix de gros dont l'AEML pourrait bénéficier

au même titre que toute autre personne.

Art 9bis.6 Transparence

Par soucis de transparence, le comité présente à chaque assemblée générale le(s)

partenariat(s) et sponsoring(s) effectué(s) sous son mandat, s'il y en a. La présentation doit

contenir : les termes du partenariat ou sponsoring, les raisons d'acceptation et justifier

l'adéquation avec l'article 9bis des statuts de l'AEML.

- 22 -

Acceptez-vous la modification des articles 9bis. 1 et 9bis. 6 des statuts concernant les conditions de refus et la transparence des partenariats ?

Votes Pour: 78%

Votes Contre: 14%

Abstention: 7%

7) Validation en bloc des élections de l'AD

Voici le rappel des élections de l'AD pour les différentes commissions.

Coordinatrice des associations : Clara Crochat

Responsables RESCOS Bmed3: Sheida Shams-Molkara et Masha Jaccoud

Responsables RESCOS Mmed2: Diane Stephan et Vagan Danielyan

Responsable répétitoire Bmed1 : Aurélien Gimmi

Responsable répétitoire Bmed3: Emilia Carl

Responsable skills interpro: Gaspard-Lou Charpentier

Secrétaire CEF: Aleksey Buksa

CEF responsable RMS étudiante : Aliénor Rochat

CEF responsable des observations cliniques : Salomé Riquier

Comskills déléguée M1 : Paul Jotterand

Comskills déléguée M2 : Louis Chevance

Comskills déléguée M3 : Adrien Genton

Commission des sciences humaines FBM: Marion Gumowski

Commission des prix : Minna Cloître

Commission genre et médecine : Jessy Mobilia

Commission de la recherche de la FBM : Laura Berisha

Commission égalité, diversité, inclusion : Aliénor Rochat

Déléguée AD de la SWIMSA : Zyad Amirat, Coralie Herrera et Emilie Schlalch

Déléguée AD de la FAE : Samia Benoit

Validez-vous en bloc les élections de l'AD du 8 avril 2024?

Votes Pour: 93%

Votes Contre: 6%

Abstention: 1%

8) Élection de la future Responsable du Groupe de Soutien

Paul Jotterand se présente comme nouveau Responsable du Groupe de Soutien.

Acceptez-vous Paul Jotterand comme prochaine Responsable du Groupe de Soutien?

Votes Pour: 96%

Votes Contre: 3%

Abstention: 1%

9) SSP – syndicat des Services Publics (étudiant.es)

Le SSP (syndicatdes Services Publics) a créé une branche constituée d'étudiantes pour

mener un nouveau de projet avec comme but : une révision du plan d'étude, une

rémunération des stages et des frais de transport, une cafétéria au CHUV à laquelle les

étudiantes ont le droit d'accès et des rabais, une relecture des examens et des mesures

pour faciliter les études de médecine. Toutes ces revendications seront envoyées avec

une pétition à signer aux étudiantes puis renvoyée au canton de Vaud et à la

Confédération.

10) Elections du nouveau comité AEML 2024-2025

BDM (7 postulantes; Maximilien Szreter, Aurélien Gimmi, Sasha Fromentin, Daphné

Pinget, Estelle Baudois, Tiphaine Walter et Laeticia Lechien)

Il y a eu la réalisation du défi donné à l'AD et les sept postulantes ont proposé différents

thèmes, après plusieurs questions et votes éliminatoires, <u>Daphnée Pinget (59% des votes)</u>

est élue responsable BDM pour l'année 2024-2025 avec son thème « Cabaret » contre

Aurélien Gimmi (41% des votes).

- 24 -

RRFE (2 postulantes ; Yann Fedrigo et Chiara Sasselli)

Après la réalisation du défi et quelques questions pour les deux postulants, <u>Chiara Sasselli est élue RRFE pour l'année 2024-2025</u> (51% des votes) contre Yann Fedrigo (49% des votes)

Responsable Swimsa Exchange (2 postulantes; Noémie Roy et Gael Kocher)

Après avoir réalisé le défi de donner trois lieux insolites de Lausanne, les deux postulants ont répondu à des questions pour montrer leur intérêt pour le poste. C'est Gael Kocher qui remporte l'élection (avec 67% des votes) contre Noémie Roy (33% des votes). <u>Gael Kocher est donc élu nouveau responsable Swimsa Exchange pour l'année 2024-2025</u>.

RRP (1 postulante ; Alyssa Oggier)

C'est <u>Alyssa Oggier qui sera RRP pour l'année 2024-2025</u> après avoir réalisé son défi de déclamer un poème sur la faculté de médecine dans un auditoire de l'Anthropole. Étant la seule postulante, elle est élue avec 89% des voix pour, 7% des voix contre et 4% d'abstention.

Responsable ODP (1 postulant : Nikita Tudori)

Après avoir réalisé son défi d'échanger des objets à partir d'un objet choisi par l'ancienne responsable ODP Anna Faivre Pierret (un caillou), <u>Nikita Tudori</u> a réussi à obtenir un tensiomètre et <u>est élu comme responsable ODP pour l'année 2024-2025</u> avec 94% de voix pour, 6% des voix contre et 0% d'abstention)

Responsable Barbiturick (2 postulantes ; Irene de Marco et Oskar Lucas)

Leur défi a eu lieu plus tôt dans le mois pour réaliser des cocktails au Barbiturick, après avoir répondu à plusieurs questions, c'est Irene de Marco qui sera responsable Barbiturick pour l'année 2024-2025 (55% des votes) contre Oskar Lucas (41% des votes). Il y a eu 4% d'abstention.

Responsable Formation (2 postulantes; Rosemarie Lee et Anoushka Dörr)

Après avoir réalisé leur défi de « rapper » sur le statut des nerfs crâniens, c'est <u>Rosemarie</u> <u>Lee (71% des votes) qui est élue responsable formation pour l'année 2024-2025</u> contre Anoushka Dörr (29% des votes).

<u>Trésorière (1 postulant ; Thibault Gabriel)</u>

<u>Thibault Gabriel</u> a réalisé son défi de montrer ses dépenses durant une semaine et est <u>élu nouvelle trésorière pour l'année 2024-2025</u> avec 92% des votes pour, 5% des votes contre et 2% d'abstention.

Webmistress (2 postulantes; Nicolas Truffer et Marie Stegmann)

Après avoir réalisé leur défis vidéo, c'est <u>Marie Stegmann qui remporte l'élection avec</u> 58% des votes et sera la webmistress 2024-2025.

RAS (4 postulants; Raed Chalbi, Maïté Hilbrink, Liam Burnet et Nolan Nijman)

Après de nombreuses questions et des défis, c'est <u>Raed Chalbi</u> qui remporte l'élection (avec 54% des votes) et qui <u>sera le RAS 2024-2025</u> contre Liam Burnet qui récolte 46% des votes dans l'élection finale.

Secrétaire (2 postulantes ; Marine Barbary et Coline Glauser)

Après réalisation de leur défi de « roast » et plusieurs questions, c'est <u>Coline Glauser qui</u> sera la nouvelle secrétaire 2024-2025 avec 84% des voix.

<u>Vice-présidente (2 postulantes ; Sandrine Schmidt et Sofiane Do Campo)</u>

C'est Sofiane Do campo qui est élu nouvelle vice-présidente avec 63% des voix.

Présidente (1 postulant ; Yoann Salnave)

Après avoir réalisé un beau discours, <u>Yoann Salnave sera la nouvelle présidente de</u> l'AEML 2024-2025.

10) Divers

Aucun divers n'a été ajouté à la réunion.

Annexe:



Figure 1 – Proposition de modification du logo de l'AEML



Simon Golay Présidente AEML Chemin des falaises 2 1011 Lausanne simon.golay@unil.ch 078 668 07 05 Lausanne, le 11.04.2024

A l'attention de Pr. Herman et Pr. Zanetti Rectorat CH-1015

Objet : Demande d'action face à la pénurie de médecins

Monsieur le Recteur, Monsieur le Vice-Recteur, chers membres de la Direction de l'Université de Lausanne.

Nous nous adressons à vous au nom de l'ensemble des étudiant.e.x.s en médecine de l'Université de Lausanne pour exprimer nos préoccupations concernant le contexte dans lequel nous évoluons actuellement, c'est-à-dire la pénurie de médecin, le manque de relève, le système de santé poussé à ses limites etc.

Ceci est un appel à l'aide quant à notre futur et à celui de nos patient.e.x.s, au vu du manque de solutions apparentes proposées par les différentes instances responsables, telles que l'État de Vaud, le CHUV et l'UNIL.

Premièrement, le manque de médecins est un problème bien établi, comme l'avait déjà souligné il y a plus de vingt ans le Professeur Sutter¹, ancien Doyen de la faculté de médecine de Genève. Selon les données de 2023 avancées par la FMH, 40.4% des médecins en activité ont été formés à l'étranger, mettant en évidence le manque de médecins formés en Suisse. Ajouté à cela, 1 médecin sur 4 est âgé de plus de 60 ans, ce qui interroge sur la question de la relève dans les années à venir, notamment chez les médecins de premier recours, qui peinent à trouver leurs successeurs.x.euses². La solution proposée par la FMH, et à laquelle nous adhérons consiste à augmenter le nombre de places de formation, tant au niveau prégradué que postgradué³.

C'est pour ces différentes raisons et en concordance avec le discours tenu par la FMH que nous vous demandons aujourd'hui une augmentation du quota d'étudiant.e.x.s promu.e.x.s en 2e année (Bmed2).

Nous sommes conscient.e.x.s que le facteur limitant réside dans des structures insuffisantes ne pouvant accueillir plus d'étudiant.e.x.s ainsi que dans le manque de places de stage afin de garantir une immersion clinique optimale. Cependant, des solutions existent.

Par exemple, l'ouverture de plus de places de stage dans des cabinets de médecine de premier recours encouragerait les étudiant.e.x.s à choisir cette spécialité, répondant ainsi au besoin pressant de relève médicale.

Une alternative complémentaire consisterait à collaborer avec certaines cliniques privées, comme cela est déjà le cas avec la clinique Bois-Cerf lors des stages de 6ème année. Cela instaurerait une cohérence

¹ https://www.revmed.ch/revue-medicale-suisse/2002/revue-medicale-suisse-2397/nombre-de-medecins-en-suisse-une-serieuse-penurie-nous-attend

² https://www.revmed.ch/view/421285/3659587/RMS_620_1686.pdf

^a https://www.fmh.ch/files/pdf30/2024-03-20-medienmitteilung-fmh-aerztestatistik_v1_fr.pdf



avec le système de santé suisse, qui repose en partie sur ces différentes institutions (hôpitaux universitaires, cabinets, cliniques, etc.).

Deuxièmement, l'état actuel des conditions de travail et de pratique du système de santé se répercute sur la santé mentale des étudiant.e.x.s. Les données préliminaires de l'étude ETMED-L menée par le Pr. A. Berney confirme ces faits. Les étudiant.e.x.s en médecine sont à risque de voir leur santé mentale se détériorer, ce qui aura assurément un impact sur leur relation avec les patient.e.x.s et qui pourrait même à terme leur faire abandonner leur cursus médical⁴. Les résultats d'un récent sondage mené par la SWIMSA (*Swiss Medical Student's Association*) confirment ces constats avec 30% des étudiant.e.x.s qui ont « souvent ou parfois »⁵ envisagé de mettre un terme à leur parcours universitaire. De plus, le pourcentage d'étudiant.e.x.s envisageant d'arrêter leurs études de médecine double après avoir accompli leurs stages obligatoires, passant de 7% à 14%⁶.

Lors du dernier Conseil de Faculté de la FBM datant du 26 mars 2024, nous avons constaté un manque palpable de propositions concrètes et de stratégies de la part de l'UNIL afin de faire face à la situation actuelle. Bien que nous n'ayons pas encore atteint un point de non-retour, il est indéniable que la situation devient de plus en plus préoccupante. Cette lettre vise donc à tirer la sonnette d'alarme de la part des étudiant.e.x.s sur cette problématique, afin de mettre en lumière notre profonde préoccupation et notre désir proactif de trouver des solutions efficaces et durables. Nous sommes las de la répétition des mêmes discours depuis des années, alors que de nombreuses instances représentant les professionnel.le.x.s de la santé (FMH, SVM etc.) nous mettent en garde depuis longtemps.

Nous sommes conscient.e.x.s que des changements significatifs sont déjà en cours (réforme du Master, projet d'une filière de type du « Md-GP » etc.), ainsi que les nombreuses discussions entre le Rectorat, le Décanat et l'École de Médecine. Nous tenons à souligner notre reconnaissance à cet égard, ainsi que notre pleine conscience de l'engagement à fournir la meilleure formation possible aux étudiant.e.x.s.

Néanmoins, nous avons l'impression que la responsabilité est constamment renvoyée entre l'État de Vaud, l'UNIL et le CHUV, sans que des mesures concrètes ne soient véritablement appliquées. Cela correspond aux observations de Stéphanie Monod selon lesquelles une politique et une stratégie étatique sont nécessaires pour former davantage de médecins généralistes⁷. Les étudiant.e.x.s sont plus que jamais engagé.e.x.s dans ce combat et nous souhaitons collaborer main dans la main pour changer le cours des choses et préparer un avenir propice à la relève de nos aîné.e.x.s, ainsi qu'à notre propre pratique future.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous adressons, M. le Recteur, M. le Vice-Recteur, chers membres de la Direction, nos salutations les meilleures,

Simon Golay Présidente de l'AEML Adrien Genton Responsable de volée MMed2

Figure 2 – Lettre au rectorat

⁴ https://bmjopen.bmj.com/content/11/12/e053070

⁵ https://swimsa.ch/wp-content/uploads/2023/12/20231026_Survey-report_E-1.pdf (page 33)

https://swimsa.ch/wp-content/uploads/2023/12/20231026 Survey-report E-1.pdf (page 33)

⁷ AvenuePDFClip[1].pdf

Téléphone, internet, compte 700 342,14 Assurance 550 550,3 Hébergement mail 130 352,3 Réunion CCE, AD, AG 1300 650,7 Réunion AEML 1000 1000 Matériel de bureau 1000 492,83 Impôts 2000 180 Conseil des associations 100 97,45 Sortie AEML 1300 392,5 Cotisation annuelle 216,1 216,1 SWIMSA 216,1 216,1 Soirée mobilité Mmed 1 250 0 Medsport 5000 1374 Argent de volée 5000 1500 Divers 1000 381,09 Distribution Halloween, Noël, etc 500 296,75 Soutien au comité socio-culturel 200 1500 Stand d'accueil 200 109,95 Accueil Erasmus 400 75,8 Groupe de soutien 10000 0 CEF 700 54,95	Evènement	Budget	Dépensé
Hébergement mail 130 352,3 Réunion CCE, AD, AG 1300 650,7 Réunion AEML 1000 1000 Matériel de bureau 1000 492,83 Impôts 2000 180 Conseil des associations 100 97,45 Sortie AEML 1300 392,5 Cotisation annuelle 216,1 216,1 SWIMSA 250 0 Medsport 5000 1374 Argent de volée 5000 1500 Divers 1000 381,09 Distribution Halloween, Noël, etc 500 296,75 Soutien Halloween, Noël, etc 500 858,11 Stand d'accueil 200 109,95 Accueil Erasmus 400 75,8 Groupe de soutien 10000 0 CEF 700 54,95 Soutien Plafond 2000 2000 Clôture du compte Postfinance 150 83,92 Soutien BDM 4000 0	Téléphone, internet, compte	700	342,14
Réunion CCE, AD, AG 1300 650,7 Réunion AEML 1000 1000 Matériel de bureau 1000 492,83 Impôts 2000 180 Conseil des associations 100 97,45 Sortie AEML 1300 392,5 Cotisation annuelle SWIMSA 216,1 216,1 Soirée mobilité Mmed 1 250 0 Medsport 5000 1374 Argent de volée 5000 1500 Divers 1000 381,09 Distribution Halloween, Noël, etc 500 296,75 Soutien au comité socio- culturel 1500 858,11 Stand d'accueil 200 109,95 Accueil Erasmus 400 75,8 Groupe de soutien 10000 0 CEF 700 54,95 Soutien Plafond 2000 2000 Clôture du compte Postfinance 150 83,92 Soutien BDM 4000 0 Fourniture barbiturick 750	Assurance	550	550,3
Réunion AEML 1000 1000 Matériel de bureau 1000 492,83 Impôts 2000 180 Conseil des associations 100 97,45 Sortie AEML 1300 392,5 Cotisation annuelle SWIMSA 216,1 216,1 Soirée mobilité Mmed 1 250 0 Medsport 5000 1374 Argent de volée 5000 1500 Divers 1000 381,09 Distribution Halloween, Noël, etc 500 296,75 Soutien au comité socio- culturel 1500 858,11 Stand d'accueil 200 109,95 Accueil Erasmus 400 75,8 Groupe de soutien 10000 0 CEF 700 54,95 Soutien Plafond 2000 2000 Clôture du compte Postfinance 150 83,92 Soutien BDM 4000 0 Fourniture barbiturick 750 134,45 2022-2023 0 5413,06	Hébergement mail	130	352,3
Matériel de bureau 1000 492,83 Impôts 2000 180 Conseil des associations 100 97,45 Sortie AEML 1300 392,5 Cotisation annuelle SWIMSA 216,1 216,1 Soirée mobilité Mmed 1 250 0 Medsport 5000 1374 Argent de volée 5000 1500 Divers 1000 381,09 Distribution Halloween, Noël, etc 500 296,75 Soutien au comité socio- culturel 200 109,95 Accueil Erasmus 400 75,8 Groupe de soutien 10000 0 CEF 700 54,95 Soutien Plafond 2000 2000 Clôture du compte Postfinance 150 83,92 Soutien BDM 4000 0 Fourniture barbiturick 750 134,45 2022-2023 0 5413,06 WER 0 6 WEI 0 77,55 <td< td=""><td>Réunion CCE, AD, AG</td><td>1300</td><td>650,7</td></td<>	Réunion CCE, AD, AG	1300	650,7
Impôts 2000 180 Conseil des associations 100 97,45 Sortie AEML 1300 392,5 Cotisation annuelle SWIMSA 216,1 216,1 Soirée mobilité Mmed 1 250 0 Medsport 5000 1374 Argent de volée 5000 1500 Divers 1000 381,09 Distribution Halloween, Noël, etc 500 296,75 Soutien au comité socioculturel 200 109,95 Accueil Erasmus 400 75,8 Groupe de soutien 10000 0 CEF 700 54,95 Soutien Plafond 2000 2000 Clôture du compte Postfinance 150 83,92 Soutien BDM 4000 0 Fourniture barbiturick 750 134,45 2022-2023 0 5413,06 WER 0 6 WEI 0 77,55 Team Care 0 326,45 Cérémonie rem	Réunion AEML	1000	1000
Conseil des associations 100 97,45 Sortie AEML 1300 392,5 Cotisation annuelle SWIMSA 216,1 216,1 Soirée mobilité Mmed 1 250 0 Medsport 5000 1374 Argent de volée 5000 1500 Divers 1000 381,09 Distribution Halloween, Noël, etc 500 296,75 Soutien au comité socio- culturel 1500 858,11 Stand d'accueil 200 109,95 Accueil Erasmus 400 75,8 Groupe de soutien 10000 0 CEF 700 54,95 Soutien Plafond 2000 2000 Clôture du compte Postfinance 150 83,92 Soutien BDM 4000 0 Fourniture barbiturick 750 134,45 2022-2023 0 5413,06 WER 0 6 WEI 0 77,55 Team Care 0 326,45 <td< td=""><td>Matériel de bureau</td><td>1000</td><td>492,83</td></td<>	Matériel de bureau	1000	492,83
Sortie AEML 1300 392,5 Cotisation annuelle SWIMSA 216,1 216,1 Soirée mobilité Mmed 1 250 0 Medsport 5000 1374 Argent de volée 5000 1500 Divers 1000 381,09 Distribution Halloween, Noël, etc 500 296,75 Soutien au comité socio- culturel 1500 858,11 Stand d'accueil 200 109,95 Accueil Erasmus 400 75,8 Groupe de soutien 10000 0 CEF 700 54,95 Soutien Plafond 2000 2000 Clôture du compte Postfinance 150 83,92 Soutien BDM 4000 0 Fourniture barbiturick 750 134,45 2022-2023 0 5413,06 WER 0 6 WEI 0 77,55 Team Care 0 636,25 Cérémonie remise de bachelor 0 636,25	Impôts	2000	180
Cotisation annuelle SWIMSA 216,1 216,1 Soirée mobilité Mmed 1 250 0 Medsport 5000 1374 Argent de volée 5000 1500 Divers 1000 381,09 Distribution Halloween, Noël, etc 500 296,75 Soutien au comité socio- culturel 1500 858,11 Stand d'accueil 200 109,95 Accueil Erasmus 400 75,8 Groupe de soutien 10000 0 CEF 700 54,95 Soutien Plafond 2000 2000 Clôture du compte Postfinance 150 83,92 Soutien BDM 4000 0 Fourniture barbiturick 750 134,45 2022-2023 0 5413,06 WER 0 6 WEI 0 77,55 Team Care 0 326,45 Cérémonie remise de bachelor 0 636,25	Conseil des associations	100	97,45
SWIMSA 250 0 Medsport 5000 1374 Argent de volée 5000 1500 Divers 1000 381,09 Distribution Halloween, Noël, etc 500 296,75 Soutien au comité socioculturel 1500 858,11 Stand d'accueil 200 109,95 Accueil Erasmus 400 75,8 Groupe de soutien 10000 0 CEF 700 54,95 Soutien Plafond 2000 2000 Clôture du compte Postfinance 150 83,92 Soutien BDM 4000 0 Fourniture barbiturick 750 134,45 2022-2023 0 5413,06 WER 0 6 WEI 0 77,55 Team Care 0 326,45 Cérémonie remise de bachelor 0 636,25	Sortie AEML	1300	392,5
Medsport 5000 1374 Argent de volée 5000 1500 Divers 1000 381,09 Distribution Halloween, Noël, etc 500 296,75 Soutien au comité socioculturel 1500 858,11 Stand d'accueil 200 109,95 Accueil Erasmus 400 75,8 Groupe de soutien 10000 0 CEF 700 54,95 Soutien Plafond 2000 2000 Clôture du compte Postfinance 150 83,92 Soutien BDM 4000 0 Fourniture barbiturick 750 134,45 2022-2023 0 5413,06 WER 0 6 WEI 0 77,55 Team Care 0 326,45 Cérémonie remise de bachelor 0 636,25		216,1	216,1
Argent de volée 5000 1500 Divers 1000 381,09 Distribution Halloween, Noël, etc 500 296,75 Soutien au comité socioculturel 1500 858,11 Stand d'accueil 200 109,95 Accueil Erasmus 400 75,8 Groupe de soutien 10000 0 CEF 700 54,95 Soutien Plafond 2000 2000 Clôture du compte Postfinance 150 83,92 Soutien BDM 4000 0 Fourniture barbiturick 750 134,45 2022-2023 0 5413,06 WER 0 6 WEI 0 77,55 Team Care 0 326,45 Cérémonie remise de bachelor 0 636,25	Soirée mobilité Mmed 1	250	0
Divers 1000 381,09 Distribution Halloween, Noël, etc 500 296,75 Soutien au comité socioculturel 1500 858,11 Stand d'accueil 200 109,95 Accueil Erasmus 400 75,8 Groupe de soutien 10000 0 CEF 700 54,95 Soutien Plafond 2000 2000 Clôture du compte Postfinance 150 83,92 Soutien BDM 4000 0 Fourniture barbiturick 750 134,45 2022-2023 0 5413,06 WER 0 6 WEI 0 77,55 Team Care 0 326,45 Cérémonie remise de bachelor 0 636,25	Medsport	5000	1374
Distribution Halloween, Noël, etc 500 296,75 Soutien au comité socioculturel 1500 858,11 Stand d'accueil 200 109,95 Accueil Erasmus 400 75,8 Groupe de soutien 10000 0 CEF 700 54,95 Soutien Plafond 2000 2000 Clôture du compte Postfinance 150 83,92 Soutien BDM 4000 0 Fourniture barbiturick 750 134,45 2022-2023 0 5413,06 WER 0 6 WEI 0 77,55 Team Care 0 326,45 Cérémonie remise de bachelor 0 636,25	Argent de volée	5000	1500
Noël, etc 1500 858,11 Soutien au comité socioculturel 200 109,95 Stand d'accueil 200 75,8 Accueil Erasmus 400 75,8 Groupe de soutien 10000 0 CEF 700 54,95 Soutien Plafond 2000 2000 Clôture du compte Postfinance 150 83,92 Soutien BDM 4000 0 Fourniture barbiturick 750 134,45 2022-2023 0 5413,06 WER 0 6 WEI 0 77,55 Team Care 0 326,45 Cérémonie remise de bachelor 0 636,25	Divers	1000	381,09
culturel 200 109,95 Accueil Erasmus 400 75,8 Groupe de soutien 10000 0 CEF 700 54,95 Soutien Plafond 2000 2000 Clôture du compte Postfinance 150 83,92 Soutien BDM 4000 0 Fourniture barbiturick 750 134,45 2022-2023 0 5413,06 WER 0 6 WEI 0 77,55 Team Care 0 326,45 Cérémonie remise de bachelor 0 636,25	•	500	296,75
Accueil Erasmus 400 75,8 Groupe de soutien 10000 0 CEF 700 54,95 Soutien Plafond 2000 2000 Clôture du compte Postfinance 150 83,92 Soutien BDM 4000 0 Fourniture barbiturick 750 134,45 2022-2023 0 5413,06 WER 0 6 WEI 0 77,55 Team Care 0 326,45 Cérémonie remise de bachelor 0 636,25		1500	858,11
Groupe de soutien 10000 0 CEF 700 54,95 Soutien Plafond 2000 2000 Clôture du compte Postfinance Soutien BDM 4000 0 Fourniture barbiturick 750 134,45 2022-2023 0 5413,06 WER 0 6 WEI 0 77,55 Team Care 0 326,45 Cérémonie remise de bachelor 66	Stand d'accueil	200	109,95
CEF 700 54,95 Soutien Plafond 2000 2000 Clôture du compte Postfinance 150 83,92 Soutien BDM 4000 0 Fourniture barbiturick 750 134,45 2022-2023 0 5413,06 WER 0 6 WEI 0 77,55 Team Care 0 326,45 Cérémonie remise de bachelor 0 636,25	Accueil Erasmus	400	75,8
Soutien Plafond 2000 2000 Clôture du compte Postfinance 150 83,92 Soutien BDM 4000 0 Fourniture barbiturick 750 134,45 2022-2023 0 5413,06 WER 0 6 WEI 0 77,55 Team Care 0 326,45 Cérémonie remise de bachelor 0 636,25	Groupe de soutien	10000	0
Clôture du compte Postfinance 150 83,92 Soutien BDM 4000 0 Fourniture barbiturick 750 134,45 2022-2023 0 5413,06 WER 0 6 WEI 0 77,55 Team Care 0 326,45 Cérémonie remise de bachelor 0 636,25	CEF	700	54,95
Postfinance 4000 0 Fourniture barbiturick 750 134,45 2022-2023 0 5413,06 WER 0 6 WEI 0 77,55 Team Care 0 326,45 Cérémonie remise de bachelor 0 636,25	Soutien Plafond	2000	2000
Fourniture barbiturick 750 134,45 2022-2023 0 5413,06 WER 0 6 WEI 0 77,55 Team Care 0 326,45 Cérémonie remise de bachelor 0 636,25		150	83,92
2022-2023 0 5413,06 WER 0 6 WEI 0 77,55 Team Care 0 326,45 Cérémonie remise de bachelor 0 636,25	Soutien BDM	4000	0
WER 0 6 WEI 0 77,55 Team Care 0 326,45 Cérémonie remise de bachelor 0 636,25	Fourniture barbiturick	750	134,45
WEI 0 77,55 Team Care 0 326,45 Cérémonie remise de bachelor 0 636,25	2022-2023	0	5413,06
Team Care 0 326,45 Cérémonie remise de bachelor 0 636,25	WER	0	6
Cérémonie remise de 0 636,25 bachelor	WEI	0	77,55
bachelor	Team Care	0	326,45
<u>TOTAL</u> <u>39'746,1</u> <u>17'602,65</u>		0	636,25
	TOTAL	<u>39'746,1</u>	<u>17'602,65</u>

Figure 3 – Dépenses AEML au 23.04.2024

Evènement	Budget	Produit
Bal de la rentrée	3'920	3'920
Draw on me	3'800	5'270,23
Nuit des blouses blanches	7'000	5'175,35
Bal de médecine	10'000	24'131,47
Back to school	4'000	3'560
ADN	0	6,75
Soirée tech 1	0	600
Soirée tech 2	0	740
Bal de Noël	0	886,6
Soirée AEMLxRASxSAT	0	410,4
TOTAL	28'720	44'700,8

Figure 4 – Produits de l'AEML au 23.04.2024

type	entrées	sorties	Bénéfices nets		
Rallye	150	150			
Soirée ouverture barbit	1219,5	1398	-179,5		
Bal de la rentrée lapin vert	240		240		
Midi barbit crêpes	182	125	57		
Draw on Me Liquors	500		500		
Soirée Blouse Blanche	254		254	solde de départ	2306,13
Soirée du 23.11	820	991	-171		
Soirée du 14.12 Apéro de Noël	780	549,1	230,9	solde acutel	1804
Midi barbit grec 14.11	320	333	-13	cash actuel	502.3
Midi barbit raclette	238	230	8		EN TOT 2306.3
Soirée 22.02.24	1119	1197	-78		
Midi barbit grec 12.03	320	320			
Soirée barathon 14.03	1028	947	81		
Soirée jeux 21.03	140	294	-154		
midi libanais	#ERROR!	79	-66		
medchibre	22	65,5			
liquors annee 2000	400				
location basses	3x100 = 300				
divers *		488			
nebuleuse		786			
gestion compte + lucas tresorier		35+36=71			
totaux	8010	7988	0.20		
* divers = prod nettoyage, polaroi					

Figure 5 – Comptes du Barbiturick au 23.04.2024

Fortune de l'ODP Au 8 avril 2024 Montants État du compte à la passation 14'065.64 État actuel du compte 8'087.20 État de la caisse à la passation 2'162.05 Etat actuel de la caisse 12'119.65 État actuel de l'inventaire 16'878

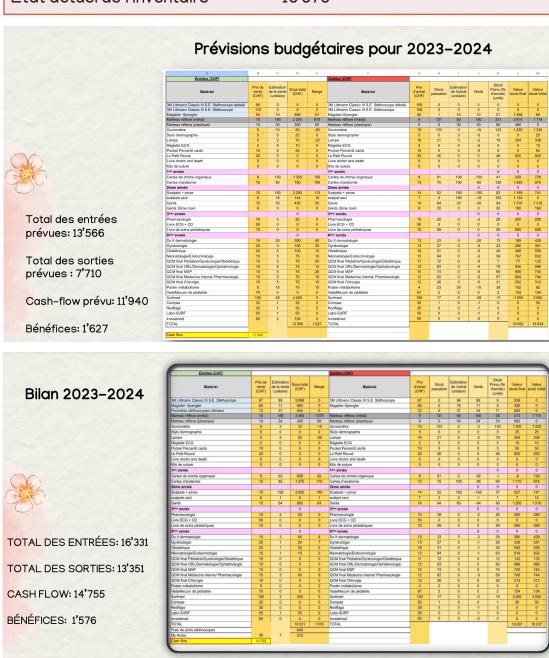


Figure 6 – Comptes de l'ODP au 08.04.2024

Budget CEF 2023-2024				
	Descriptifs	budget Paul	Budget (CHF)	Dépenses
RESCOS	Bmed3 assistants	1000> 880	1000	500
	Mmed2 assistants	1000> 1520	1500 (30 demi j. payé 50)	(1769.75)
			300	B3->480
	Impressions	100 -> 294,4+104,5=398,9	250	B3->20
	site	0	200	?
	etat du matériel	0	200	B3->? + M1->0
	TOTAL RESCOS	2100> 2798,9	3450	B3->1000 + M1->1769,75= 2769,75
Répétitoire Bmed1	Autres	50> 13,95	50	(23.50)
RMS	Autres	0	100	?
Répétitoires skills Bmed3	Divers	50> 62	50	28.50
Observations cliniques	Autres	0	0	0
Skills interpro	Independents	0> 63,55+62,4=125,95	300	132 (+120) = 252
CEF	Apéro	150 -> 34,9 + 54,25 = 89,15	150	54.95 + 43.50 = 98.45
TOTAL	TOTAL	2350 -> 3089,95	4100	3148.65

Figure 7 – Comptes de la CEF

Associations		Somme demandée (En CHF)
EROS		800
MEDIC		3'000
Young Surgeons Association		1'110
MEDSTACHE		1'500
M.E.T.I.S.		4'300
Hôpital des Nounours		1'000
Marrow		5'500
Escolhares		4'800
	osition de ré	partition
	osition de ré	
Propo		oartition
Propo	Somme demandée (en CHF)	oartition Proposition de répartition (en CHF)
Propo Associations EROS	Somme demandée (en CHF)	Proposition de répartition (en CHF)
Associations EROS MEDIC	Somme demandée (en CHF) 800 3'000	Proposition de répartition (en CHF) 800 3'000
Associations EROS MEDIC M.E.T.I.S	Somme demandée (en CHF) 800 3'000 4'300	Proposition de répartition (en CHF) 800 3'000 4'300
Associations EROS MEDIC M.E.T.I.S Marrow	Somme demandée (en CHF) 800 3'000 4'300 5'500	Proposition de répartition (en CHF)
Associations EROS MEDIC M.E.T.I.S Marrow ESCOLHARES	Somme demandée (en CHF) 800 3'000 4'300 5'500 4'800	Proposition de répartition (en CHF)
Associations EROS MEDIC M.E.T.I.S Marrow ESCOLHARES Young surgeons association	Somme demandée (en CHF) 800 3'000 4'300 5'500 4'800 1'110	Proposition de répartition (en CHF) 800 3'000 4'300 5'500 4'800 1'110
Associations EROS MEDIC M.E.T.I.S Marrow ESCOLHARES Young surgeons association THE MEDSTACHE Lausanne	Somme demandée (en CHF) 800 3'000 4'300 5'500 4'800 1'110 1'500	Proposition de répartition (en CHF) 800 3'000 4'300 5'500 4'800 1'110 1'500
Associations EROS MEDIC M.E.T.I.S Marrow ESCOLHARES Young surgeons association THE MEDSTACHE Lausanne Hôpital des Nounours Lausanne	Somme demandée (en CHF) 800 3'000 4'300 5'500 4'800 1'110 1'500	Proposition de répartition (en CHF) 800 3'000 4'300 5'500 4'800 1'110 1'500 1'000

Figure 8 – Budgets et répartition du groupe de soutien